

# Newsletter du GIT Grand Est

Par l'équipe du GIT Grand Est



## JOURNEE ANALYSE DE PRATIQUE SUIVIE DE L'ELECTION DU BUREAU GIT GRAND-EST 26 NOVEMBRE 2021

par Aurore Clauss, Webmaster et Community manager  
Grand Est.

Votre bureau du GIT Grand Est vous propose de  
participer à une journée analyse de pratique,  
suivie de l'élection des membres du bureau.

Pour en savoir plus, je vous invite à consulter le  
flyer sur les 3 dernières pages de cette  
newsletter.

Nous avons hâte de vous retrouver!

# Webinaire: Aïe! Je télétravaille? - Jeudi 30 septembre

Cette rentrée 2021 est très singulière pour les infirmiers de santé au travail : ils doivent faire face à un contexte inédit où le travail est devenu hybride et où le télétravail a entraîné une dégradation de la santé et une augmentation de la charge mentale pour de nombreux salariés.

C'est pourquoi nous vous invitons à un webinaire exclusif et réservé aux adhérents du GIT sur la thématique "Aïe ? Je télétravaille", dédié à la la gestion du télétravail d'un point de vue infirmier de santé au travail.

Rendez-vous le **jeudi 30 septembre à 13h30**, avec des infirmiers de santé au travail, des ergonomes et une DRH, pour délivrer de nouveaux savoir-faire et partager des initiatives positives en santé au travail :

- Améliorer la santé des salariés en télétravail.
- Réduire la charge mentale
- S'informer du nouveau cadre réglementaire, mais aussi monter en compétences sur des techniques en ergonomie.

□ [S'inscrire au webinaire](#)

-  
Ce webinaire est gratuit pour les adhérents du GIT.

Vous ne pouvez pas y assister ? Aucun problème, en vous inscrivant, vous recevrez automatiquement le replay par mail.

Les places sont limitées donc nous vous recommandons de vous inscrire le plus vite possible.

Ce webinaire est organisé par les bureaux du GIT Rhône-Alpes et Auvergne..

**GIT**  
Généraliste des Infirmiers de Santé au Travail

**WEBINAIRE**  
Organisé par les bureaux Auvergne et Rhône-Alpes

**AÏE,  
JE TÉLÉTRAVAILLE**

Jeudi 30  
septembre 2021  
A 13h30

Le rôle des Infirmiers de santé au Travail dans la gestion du télétravail



# Législation

## Décret n° 2021-1162 du 8 septembre 2021 pris pour l'application de l'article 20 de la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020

Publics concernés : employeurs, salariés vulnérables présentant un risque de développer une forme grave d'infection au virus SARS-CoV-2, Agence de services et de paiement, professionnels de santé, caisses d'assurance maladie et services de santé au travail.

Objet : nouvelles modalités de prise en charge des personnes vulnérables face au risque de forme grave d'infection au virus SARS-CoV-2.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le 27 septembre 2021.

En bref, le décret, pris pour l'application de l'article 20 de la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 modifiée de finances rectificative pour 2020, qui prévoit la possibilité de placement en position d'activité partielle, à compter du 1er mai 2020, des salariés de droit privé se trouvant dans l'impossibilité de continuer à travailler à distance et considérés comme vulnérables, fixe une nouvelle liste de critères permettant de définir les personnes vulnérables susceptibles de développer des formes graves de la Covid-19.







# JAMU 2021

## 32ème Édition JAMU 2021

### Lundi 20 et mardi 21 septembre - Montrouge (92).

Les JAMU reportées ont enfin lieu la semaine prochaine.

L'évènement se déroulera au centre de congrès du Beffroi, à Montrouge (92) – 2 place Emile Cresp.

Le schéma est identique à l'édition 2019 avec des ateliers renouvelés, et un parcours mieux identifié et fonction du métier :

- 2 sessions plénières.
- 3 sessions semi-parallèles.
- Un parcours spécifique avec un choix de 3 ateliers parmi 13 thèmes, prenant en compte le métier (atelier médecin ou atelier infirmière) et les niveaux de connaissance préalables. Le choix des ateliers est ouvert depuis le 7 décembre 2020. Retrouvez ici le détail des ateliers

Si vous y allez et que vous souhaitez faire un retour écrit à nos adhérents, n'hésitez pas à me contacter pour le publier sur le blog ou dans la prochaine newsletter.

[a.clauss@ast67.org](mailto:a.clauss@ast67.org)





# Agenda

19-22 SEPTEMBRE 2021

Congrès Mondial sur la sécurité et la santé au travail En LIGNE

La sécurité et la santé au travail sont plus importantes que jamais  
Le thème du Congrès « La prévention dans le cadre de l'ère de la connectivité-Solutions mondiales en vue d'assurer des conditions de travail sécuritaires et saines pour tous » ancrera un programme passionnant et tourné vers l'avenir. Le Congrès offrira une occasion unique d'apprendre, de se connecter et de collaborer avec des leaders mondiaux à un moment critique où la sécurité et la santé au travail sont plus importantes que jamais.

30 SEPTEMBRE & 01 OCTOBRE 2021

Réparer et prévenir les atteintes à la santé liées au travail : acteurs, pratiques et savoirs au prisme du changement visioconférence

7- 8 OCTOBRE 2021

« LE PLAISIR AU TRAVAIL » 11ème Colloque International de Psychodynamique et Psychopathologie du Travail (CIPPTI) PARIS

15 OCTOBRE 2021

**JOURNÉE DE LA SMSTS TÉLÉTRAVAIL ET SANTÉ**

Rendez-vous le 15 octobre 2021 à la fois en présentiel à l'Architrave Carsat Alsace-Moselle, 22 rue du Rhône à Strasbourg, et en visioconférence.

Les places en présentiel étant limitées (jauge sanitaire), pensez à vous inscrire rapidement !

21-22 OCTOBRE 2021

SMSTO - CRISE SANITAIRE EN MILIEU DE TRAVAIL, COVID-19 : AVANT, PENDANT, APRÈS ANGERS

Centre de congrès Jean Monnier, à Angers.

L'évolution de l'épidémie de COVID-19 en France ne nous permet pas d'envisager les Journées des 11 et 12 mars 2021 en toute sécurité. Lors de la réunion du 17 novembre 2020, le Comité d'organisation de la SMSTO a décidé de reporter à nouveau les Journées. Les prochaines Journées de la SMSTO auront lieu les 21 et 22 octobre 2021, au Centre de Congrès Jean Monnier, à Angers. A nouveau, nous invitons les participants à proposer des communications sur ce thème et sur des retours d'expérience.



A LA UNE!

# Agenda

## 8-10-JUIN 2022

Les Journées Nationales d'Etudes et de Formation sont des journées organisées pour les infirmiers de santé au travail par le Groupement des Infirmiers de Santé au Travail (GIT).

Nous vous attendons nombreux aux Journées d'Etudes et de Formation du mercredi 8 au vendredi 10 juin 2022

IST : de la santé préventive à la reconnaissance de praticien en santé au travail  
au Work'in Salorges  
16 quai Ernest Renaud  
44100 Nantes  
Site des JEF

## 14-17-JUIN 2022

### 36ème Congrès National de Médecine et Santé au Travail STRASBOURG

Le congrès se déroulera dans le contexte d'une nouvelle réforme de la santé au travail qui soulève espoirs et inquiétudes. Il existe, toutefois, une volonté partagée d'améliorer l'efficacité de l'organisation de la prévention des risques professionnels et la visibilité des actions en santé au travail avec pour objectif essentiel de préserver la santé de tous les travailleurs, quel que soit leur statut.

C'est avec joie et une grande impatience que nous vous donnons rendez-vous à Strasbourg, du 14 au 17 juin 2022, pour le 36e Congrès National de Médecine et Santé au Travail. Edition qui nous l'espérons sera signe de rassemblements, de retrouvailles !

Le Comité d'Organisation

# Visite de mi-carrière, visite de fin de carrière quésaco?

## Visite de mi-carrière

La loi pour renforcer la prévention en santé au travail adoptée le 3 août 2021, met en place une visite médicale de mi-carrière durant l'année des 45 ans.

Cette visite doit avoir lieu à une échéance déterminée par accord de branche ou à défaut d'accord de branche, durant l'année civile du 45ème anniversaire. Cet examen peut être anticipé et organisé avec une autre visite médicale lorsque le salarié doit être examiné par le médecin du travail 2 ans avant l'échéance prévue par l'accord de branche ou les 45 ans.

L'examen vise à établir un état des lieux de l'adéquation entre le poste de travail et l'état de santé du travailleur à date, en tenant compte des expositions à des facteurs de risques professionnels auxquelles il a été soumis.

Evaluer le risque de désinsertion professionnelle, en prenant en compte l'évolution des capacités du travailleur en fonction de son parcours professionnel, de son âge et de son état de santé.

Le médecin du travail peut proposer, par écrit et après échange avec le salarié et l'employeur, des mesures individuelles d'aménagement, d'adaptation ou de transformation du poste de travail ou des mesures d'aménagement du temps de travail justifiées par des considérations relatives notamment à l'âge ou à l'état de santé physique et mental du salarié.

**Cette visite peut être effectuée par un infirmier de santé au travail exerçant en pratique avancée.**

**Date d'entrée en vigueur 31/03/2022**





## Visite de fin de carrière

Créée par la loi du 29 mars 2018 de ratification des ordonnances Macron, la visite médicale de fin de carrière des salariés sous suivi individuel renforcé (SIR) partant en retraite a fait l'objet d'un décret d'application le 9 août : sa mise en œuvre démarre **le 1er octobre 2021**.

Cette visite bénéficie aux salariés sous suivi individuel renforcé (SIR) ou ayant été sous suivi médical spécifique avant la mise en place du SIR.

Il s'agit de salariés exposés à un ou plusieurs risques professionnels mentionnés dans l'article R. 4624-23 du code du travail, liés à la présence d'amiante ou de plomb, d'agents biologiques dangereux ou cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR), de rayonnements ionisants, d'un milieu hyperbare, d'un risque de chute en hauteur.

L'employeur doit informer le service de santé au travail (SST) des prochains départs en retraite prévus dans l'entreprise. Le salarié peut également demander directement au SST de bénéficier de cette visite s'il estime y avoir droit. Le SST détermine si le salarié est éligible à cette visite, et il est chargé d'organiser celle-ci le cas échéant.

Durant cette visite de fin de carrière, le médecin du travail fait état de tous les facteurs de risques professionnels auxquels a été exposé le salarié, mentionnés dans l'article L. 4161-1 du code du travail (anciens facteurs « de pénibilité »). Il recueille ces informations dans le dossier médical en santé au travail (DMST) du salarié, ainsi que dans les déclarations du travailleur et celles de ses employeurs successifs. À l'issue de la visite, le médecin du travail remet au salarié un document répertoriant tous les facteurs de risques professionnels reconnus. Il peut préconiser une surveillance post professionnelle et transmettre au médecin traitant, avec l'accord du travailleur, le document accompagné de préconisations et de toute information utile à une prise en charge médicale.

La loi n°2021-1018 du 2 août 2021, qui entrera en vigueur au plus tard le 31 mars 2022, permettra la réalisation de cette visite médicale de fin de carrière après la cessation de l'exposition d'un salarié à des risques particuliers, **pas forcément avant un départ en retraite.\***

\*source ACMS







GROUPEMENT DES INFIRMIERS DE SANTE AU TRAVAIL  
REGION GRAND-EST

## JOURNEE ANALYSE DE PRATIQUE SUIVIE DE L'ELECTION DU BUREAU GIT GRAND-EST

# 26 NOVEMBRE 2021

*Vous avez envie de vous faire élire au bureau régional de votre association? Venez contribuer à la vie du GIT dans le Grand-Est, en intégrant notre bureau. Venez porter la voix des Infirmiers de Santé au Travail !*

### ELECTION DU BUREAU GIT GRAND EST

**VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A LA VIE DU BUREAU ET VOUS VOUS DEMANDEZ CE QUE CELA SIGNIFIE EN TERME D'INVESTISSEMENT?**

**NOUS VOUS INVITONS A PARTICIPER A NOTRE REUNION D'INFORMATION SUR LA PLATEFORME ZOOM LE 5 OU LE 6 OCTOBRE 2021 DE 13H00 A 14H00.**

Les liens des évènements vous seront communiqués ultérieurement.

Les postes à pourvoir au bureau Grand-Est:

Délégué régional, Secrétaire, Secrétaire-adjoint, Trésorier, Trésorier-adjoint, Webmaster et community manager, Webmaster et community manager-adjoint.

Des postes de membres actifs sont également disponibles.



# JOURNEE ANALYSE DE PRATIQUE



## Programme

09h00-09h30	Accueil des participants en présentiel
09h30-12h30	Atelier analyse de pratique
12h30-13h30	Repas
13h30-14h30	Présentation du GIT et de nos actions réalisées 2019 - 2021.
14h30-15h00	A vos questions!
15h00-15h30	Election des membres du bureau et dépouillement des bulletins de vote



EN PRESENTIEL  
OU  
EN DISTANCIEL



# APPEL A CANDIDATURE "ANALYSE DE PRATIQUE"

Vous souhaitez nous parler d'une situation de travail ou d'une pratique qui vous a interrogé?

Venez nous exposer votre situation lors de cette journée pour un échange entre pairs. Cela vous permettra de mettre en évidence, non pas des solutions, mais des pistes de réflexion et de compréhension par rapport à votre positionnement, de comprendre ce qui s'est joué dans une situation-problème.

Nous vous proposons de présenter votre situation-problème lors de cette journée!

Vous avez des questions? Venez nous les poser lors de notre réunion d'information sur la plateforme Zoom le 5 ou le 6 octobre 2021 de 13h00 à 14h00.

